



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 MARS 2023

OBJET : PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE – CONTRAT DE PRESTATION – AUXILIA RECRUTEMENT

L'an deux mille vingt-trois et le neuf Mars à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – Mme OBELISCO Francine – M. BENOIT Gérard – Mme FALAIX Evelyne – M. ROVIRA Marc –
M. JULLIEN Bernard – M. JULIEN Guillaume – Mme UGHETTO Wendy – M. DALCANT Jacques – Mme SACCO
Virginie (Arrivée à 18 H.12, point N° 1-3) – M. DI GIOVANNI Alexandre – Mme TOUMANI Soréa – M. FAYET
Stéphane – M. CARMONA Alain – Mme BARDIES Frédérique – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. RICHELME
Jean-Marc – Mme ORSINI Chantal – M. DELAHAYE Guy – Mme PIOZIN Patricia.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme PIERRAT Brigitte a donné procuration à M. BENOÎT Gérard
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. RISSO Gilbert a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
M. HERNANDEZ Antoine a donné procuration à Mme SZAFRANSKI Nathalie

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme PELEGRINA Geneviève – Mme AYMES Patricia – M. BERTRAND Philippe – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme
GIACHINO Lisa.



M. BERNARD JULLIEN A ETE DESIGNÉ SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 09 Mars 2023.
Délibération N° DM_20230309N011

**OBJET : PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE – CONTRAT DE PRESTATION – AUXILIA
RECRUTEMENT**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés rencontrées par la Commune pour aboutir sur le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle en matière de médecin généraliste partenaire de cette opération qui doit être au nombre minimum de 2.



Malgré plusieurs démarches importantes au niveau national, les recherches n'ont, à ce jour, pas abouties. Par délibération du Conseil Municipal de Novembre 2022, un premier contrat avec un cabinet de recrutement ABORARE était signé, ce cabinet travaillant principalement avec les médecins espagnols.

Or, la recherche de médecins étant compliquée, il est nécessaire de multiplier les zones de recherches européennes et ainsi de pouvoir faire appel à un cabinet de recrutement ayant un champ d'action différent.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de contrat de prestation de recrutement de médecin généraliste libéral proposé par "AUXILIA Recrutement", contrat qui prévoit toutes les clauses d'intervention et notamment l'aspect financier.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prestation avec le cabinet "AUXILIA Recrutement" et tous les documents s'y rapportant.

<p>AFFICHEE LE :</p> <p>RETIREE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° 7.10</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE QUATORZE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p>   <p>René VILLARD</p>
---	---